

## La traduction

Françoise Canon-Roger

► **To cite this version:**

Françoise Canon-Roger. La traduction. *Texto! Textes et Cultures*, Institut Ferdinand de Saussure, 2006, 11 (2). hal-02613065

**HAL Id: hal-02613065**

**<https://hal.univ-reims.fr/hal-02613065>**

Submitted on 19 May 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



# LA TRADUCTION

Françoise Canon-Roger  
Université de Reims-Champagne Ardenne

## 1. La traduction ▲

### 1.1. Universalité ▲

Georges Mounin, se faisant l'avocat du diable, pose la question radicale de savoir si la traduction est possible. Parmi les arguments qui sont favorables, il cite ce qu'il appelle « les universaux du langage »<sup>1</sup>. Mais ce qu'il mentionne en premier lieu ne concerne le langage et les langues que secondairement. Par exemple, il existe, selon Mounin, des universaux écologiques : « le froid et le chaud, la pluie et le vent, la terre et le ciel, le règne animal et le règne végétal, les divisions planétaires du temps, jour et nuit, parties du jour, (...) ». Et de conclure : « la signification référentielle de base est la même, les cadres de référence au monde extérieur sont les mêmes : il y a des universaux cosmogoniques ». Mounin poursuit sa démonstration dans le domaine physiologique, dans celui des couleurs, généralement appelé à témoigner pour la cause opposée. La thèse est référentielle : la chose existe partout, donc elle a un nom dans toutes les langues. Pourtant, d'une part, il n'en reste pas moins que chaque valeur reste spécifique à l'intérieur du système d'une langue donnée. Par exemple, la référence ne rend pas compte du fait qu'en italien pour « genou/x » on a les formes *ginocchio*, *ginocchi*, et *ginocchia* et pour « bras » *braccio*, *bracci* et *braccia* et qu'en outre les formes qui ont la même désinence ne s'emploient pas dans les mêmes contextes.

Il est vain, par conséquent de vouloir interpréter les structurations linguistiques du point de vue des prétendues structures de la réalité : il faut commencer par constater que ce ne sont pas des structures de la réalité mais des structures imposées à la réalité par l'interprétation humaine [...]<sup>2</sup>.

Coseriu met à part dans la structuration du lexique, ces classes sémantiques « préfabriquées » :

Mais l'important est que l'on reconnaisse que, dans ce que l'on appelle le « lexique » d'une langue, il y a de larges sections purement « désignatives », et où la seule « structuration » possible est l'énumération, et d'autres qui sont structurées, mais non pas du point de vue du langage : qu'il y a un lexique structuré, linguistique, et un *lexique* « *nomenclateur* » et *terminologique*<sup>3</sup>.

Enfin, pour celles qui sont fondées sur des bases perceptuelles ou cognitives communes à l'humanité, il serait étonnant que ces oppositions ou séries ne soient pas associées à des ensembles valués au caractère anthropologique. « Froid » et « chaud », pour reprendre l'exemple de Mounin, définissent une série d'oppositions qui leur est associée respectivement et qui pourrait être commune à plusieurs cultures mais toujours selon des homologations particulières.

Jusqu'à présent, il était plutôt question de référence à l'extralinguistique. Mais le plus souvent le référent n'est pas distingué du concept. La possibilité de la traduction pourrait aussi être fondée sur l'existence de concepts communs déliés des langues. On passerait directement

---

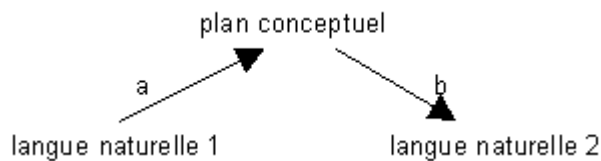
<sup>1</sup> Mounin G. (1963), *Les Problèmes théoriques de la traduction*, Paris, Gallimard, p. 191-223.

<sup>2</sup> Coseriu E. (2001) [1966], « Vers l'étude des structures lexicales » in *L'homme et son langage*, Louvain, Peeters, p. 227-28.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 224.

d'une langue à l'autre en traversant les signifiants pour rejoindre le même concept sur l'autre bord. Il s'agit dans ce cas d'un simple transcodage et la traduction ne ferait que suivre le schéma de communication le plus simpliste. Cette approche mentaliste plurimillénaire est commune à la linguistique et à la traduction. Pour la justifier, la possibilité de la traduction est invoquée dans l'autre sens : puisqu'elle est possible, c'est donc qu'il existe un univers conceptuel commun non verbal<sup>4</sup>. Bernard Pottier, qui a élaboré sa première théorie sémantique pour la traduction, présente ainsi la tâche du linguiste au niveau noémique : « À un second niveau, qui se veut indépendant des langues naturelles, le linguiste construit des *noèmes*, ou éléments de représentation de sens à vocation universelle. »<sup>5</sup> Et dans le chapitre consacré aux noèmes :

Ce plan est mis en évidence par le processus de compréhension, dont une des utilisations est le phénomène de traductibilité :



Le parcours *a* est immédiat et inconscient, alors que le parcours *b* est médiat, et en partie conscient. Toute compréhension d'un texte en langue naturelle est de nature conceptuelle et son siège est la mémoire. Or la mémoire enregistre le sémantisme dans un code délié des langues naturelles. On oublie très vite dans quelle langue une information a été reçue. Les noèmes tentent de caractériser la rétention mémorielle<sup>6</sup>.

Le plan conceptuel et la mémoire jouent certes un grand rôle, mais ce schéma ne rend pas compte du palier linguistique. Il faut peut-être cependant considérer les noèmes comme des universaux de méthode dans la mesure où Pottier indique que leur « existence est décidée par l'analyste ». Du *verbum cordis* de saint Augustin au *mentalese* de Fodor, cette assertion de l'existence d'un langage mental fonde la possibilité de traduire. Mais reste la diversité des langues ! Au XVII<sup>e</sup> siècle, la création d'une langue universelle est une préoccupation commune à tous les philosophes européens. Les traducteurs s'y intéressent aussi. Parmi eux, l'évêque de Kilmore et Ardagh, William Bedell (1571-1642), traduit la Bible en gaélique et prend part aux débats du « Universal Language Movement ». Mais ce sont les essais de caractéristique réelle de Wilkins qui sont allés le plus loin dans cette recherche. C'est précisément dans la mesure où elles éliminent la nécessité de traduire qu'elles sont des langues universelles parfaites<sup>7</sup>. Aujourd'hui, les travaux de Wierzbicka sur les primitifs universels sont fondés sur le même héritage leibnizien. Pourtant, il faut bien exprimer cet « alphabet des pensées humaines » dans une langue particulière, et cette langue est l'anglais. Si pour les approches empiriques l'existence de ces « universaux » est source de conjectures qui font qu'est privilégiée l'analyse sémique, en revanche, la sémantique anglo-saxonne fonde son rationalisme sur les universaux. La Raison a toujours eu beaucoup de difficultés à intégrer la diversité.

Cette façon de concevoir le lien entre langage et pensée est aussi celle des cognitivistes. Ayant abandonné la théorie de la dénotation directe de la sémantique logique, la sémantique cognitive ne retient du triangle sémiotique que le signe et le concept. Elle identifie le sens à

<sup>4</sup> Nyckees V. (1998), *La Sémantique*, Paris, Belin, p. 219.

<sup>5</sup> Pottier B. (1992), *Théorie et analyse en linguistique*, Paris, Hachette, p. 68.

<sup>6</sup> *Ibid.*, p. 68. Il semble que l'ouvrage récent de J.F. Le Ny, *Comment l'esprit produit du sens*, Paris, Odile Jacob, 2005, offre des pistes pour aborder la question importante du lien entre sémantique et mémoire.

<sup>7</sup> Pauchard J., *Rêves d'écriture universelle au XVII<sup>e</sup> siècle en Angleterre*, Thèse de doctorat d'État, Reims, 1987.

des représentations généralement réduites à des concepts rapportés à des domaines cognitifs<sup>8</sup>. Pour Jackendoff « la structure sémantique *est* la structure conceptuelle »<sup>9</sup>. Contrairement au signifié, le concept est interlingual. C'est également sur des « états de choses » ou ontologies que sont fondés les réseaux lexicaux. L'objectif de *Wordnet*, un thesaurus électronique, est « de décrire comment les sens de mots ou concepts (appel de note) – et non les mots eux-mêmes – s'organisent les uns par rapport aux autres ». La note précise : « La terminologie de *Wordnet* identifie le sens d'un mot au concept sous-jacent<sup>10</sup> ».

Les approches mentalistes subordonnent la linguistique et la sémantique à d'autres disciplines comme la psychologie ou la philosophie. Dans le domaine linguistique, il y a plusieurs niveaux auxquels on peut aborder le problème de l'universalité mais les « universaux » proprement linguistiques, s'ils existent vraiment, ne sont que de peu d'utilité en traduction. La possibilité pour toutes les langues de faire référence au temps où l'existence dans toutes les langues de pronoms ne sont pas des arguments sur lesquels fonder une approche théorique.

Pour Eugene Nida, il semble que certains domaines sémantiques de grande généralité existent dans de nombreuses langues. En tant que tels, ce ne sont pas des nomenclatures qui font référence à des phénomènes extralinguistiques mais des regroupements définis ainsi :

For any language, semantic domains consist simply of meanings which have common semantic component. How relevant such a domain is, and at what level in the hierarchical structure it may function depend solely upon the total semantic structure of the language<sup>11</sup>.

Il s'agit bien ici de langues différentes et non pas du langage en général. Nida, en tant que spécialiste, a repéré quatre types de domaines sémantiques communs aux plus de mille langues dans lesquelles est traduite la Bible : « entities, or objects; events; abstracts: qualities, quantities, degrees; relationals ». Et il ajoute : « An interesting aspect of these four principal semantic domains is that they appear to be universals ». Pour l'anglais, le premier est associé aux noms, le second aux verbes, le troisième aux adjectifs, adverbess et quantifieurs ; le quatrième, qui permet de relier les trois précédents, les conjonctions de coordination et de subordination auxquelles il ajoute les relations casuelles. Mais ces domaines sémantiques peuvent être liés à des classes grammaticales différentes selon les langues et à l'intérieur même d'une langue donnée. Et, bien sûr, une même unité linguistique peut être catégorisée dans différentes classes et changer de domaine. Ces domaines sémantiques ne sont pas constitués a priori. Ils résultent d'un travail sur les textes du Nouveau Testament à traduire du grec que Nida présente sous la forme d'entrées de *thesaurus* selon l'approche onomasiologique.

Les seuls universaux conservés par la sémantique interprétative sont des universaux de méthode propres à la linguistique générale. C'est dans ce sens que les liens des graphes qui permettent de représenter les relations casuelles par exemple, sont des primitives sémantiques. Ceci ne veut pas dire que les relations actanciennes sont inscrites génétiquement dans nos cerveaux, ce qui semble être suggéré par Jean Petitot, par exemple<sup>12</sup>.

---

<sup>8</sup> Houdé O. *et al.* (1998), *Vocabulaire des sciences cognitives*, Paris, PUF, p. 376. En lexicologie le domaine sémantique est indiqué pour des entrées de dictionnaire susceptibles de polysémie. Une indication de domaine lève toute ambiguïté. En sémantique des textes, il n'y a pas de problème de polysémie puisque le domaine est construit d'après l'isotopie générique domaniale dominante.

<sup>9</sup> Jackendoff R. (1983), *Semantics and Cognition*, Cambridge, MA, MIT Press, p. 85. Cité par Rastier F. (1993), « La sémantique cognitive. Éléments d'histoire et d'épistémologie » in *Histoire de la sémantique*, Histoire, Épistémologie, Langage, tome 15-fascicule I-1993, Presses Universitaires de Vincennes, p. 162.

<sup>10</sup> Habert B., Nazarenko A., Salem A. (1997), *Les Linguistiques de corpus*, Paris, Armand Colin, p. 86.

<sup>11</sup> Nida E. (1979), *Componential Analysis of Language*, The Hague, Mouton, p. 174.

<sup>12</sup> Petitot-Cocorda J. (2005), *La morphogenèse du sens*, p. 137.

Il est exclu que les genres soient universels dans la mesure où ils relèvent de pratiques sociales qui diffèrent forcément d'une culture à l'autre. La diversité des cultures est précisément l'argument avancé comme preuve de l'impossibilité de la traduction.

## 1.2. Diversité ▲

La diversité des cultures et des langues serait un obstacle insurmontable à la traduction. C'est un domaine où la question du relativisme linguistique se pose avec acuité. Edward Sapir, en tant qu'anthropologue, établit un lien étroit entre langue et pensée : « Language and our thought-grooves are inextricably interwoven, are, in a sense, one and the same »<sup>13</sup> Une version forte de la théorie est due à Benjamin Whorf<sup>14</sup> pour qui la perception, la pensée et l'action d'un individu sont entièrement déterminées par la langue qu'il emploie. Cette dernière hypothèse n'est plus retenue aujourd'hui mais une approche moins déterministe du même problème fait encore aujourd'hui l'objet de recherches dans les domaines définis par Kant comme les catégories a priori de la perception. Ainsi à la question « Does language shape thought ? » il est répondu oui, dans les domaines de l'espace, du temps, des formes et des substances quant à leurs propriétés (discret, dense, compact), et des objets dans leur relation au genre grammatical. Les deux derniers sont familiers. Le plus remarquable est sans doute celui qui concerne l'espace. L'anglais et le Coréen ont deux manières différentes de situer un objet par rapport à un autre. L'anglais distingue entre

- (1) a. *the apple in the bowl*  
b. *the letter in the envelope*
- (2) a. *the apple on the table*  
b. *the magnet on the refrigerator door.*

Dans le premier cas il s'agit d'indiquer un rapport de contenu à contenant et dans le second d'une relation d'objet à support. En coréen, la distinction pertinente concerne le caractère serré ou lâche qui unit les premiers aux seconds. Le regroupement se fera donc entre 1a. et 2 a. d'une part, et 1b. et 2 b. d'autre part, selon l'opposition entre *nehta* (loose fit) et *kitta* (tight fit). Lors de tests, cette différence linguistique a pu être corrélée à une absence de discrimination entre relation lâche ou relation serrée par des anglophones alors que les sujets parlant coréens n'avaient aucune hésitation pour les identifier<sup>15</sup>.

Nida fait le point sur les difficultés inhérentes à la traduction du grec ou de l'hébreu dans des langues de cultures éloignées. Du mot au genre, la diversité culturelle impose des modifications au cours de l'étape qu'il appelle « transfer ». Le mot « cœur » dans la Bible sera traduit par « foie », « abdomen » ou « gorge » dans d'autres contextes culturels<sup>16</sup>. Faute de quoi, le danger inhérent à ce que Mounin appelle « solipsisme linguistique absolu »<sup>17</sup> n'est que trop évident. Il revient à nier la possibilité de toute traduction, à exclure tout autre de la compréhension d'une culture et de textes qui seraient alors réservés aux seules membres de la communauté d'origine. Mais mettre en évidence la spécificité des cultures ne revient pas à exalter une essence nationale. Les réflexions de Humboldt, par exemple, sur le caractère

---

<sup>13</sup> Sapir E. (2004 [1921]), *Language. An Introduction to the Study of Speech*, Mineola, New York, Dover Publications.

<sup>14</sup> Whorf B. (1956), *Language, Thought, and Reality: Selected Writings of Benjamin Lee Whorf*, edited by Carroll JB., Cambridge, MA, MIT Press.

<sup>15</sup> Boroditsky, Schmidt and Phillips (in press), « Does Language Shape Thought? », in Gentner P. and Goldin-Meadow S. (eds), *Language in mind: Advances in the Study of Language and Thought*, Cambridge, MA, MIT Press. Voir également les travaux de S. Levinson.

<sup>16</sup> Nida E. (1975), *Language Structure and Translation*, Stanford, Stanford University Press, p. 44.

<sup>17</sup> Mounin G., *op. cit.*, p. 223.

national des langues n'est jamais découplé d'une affirmation de l'importance de la traduction. La reconnaissance de la diversité de langues va de pair avec la nécessité de l'intercompréhension. Sa découverte de la spécificité du basque et sa traduction de l'*Agamemnon* d'Eschyle ont fondé sa réflexion linguistique. Le concept est contraint par la langue : « Un mot est si peu le signe d'un concept que le concept ne peut pas naître sans lui, encore moins être fixé ; (...) »<sup>18</sup>. Et il cherche à montrer « que la diversité des langues excède une simple diversité des signes, que les mots et la syntaxe forment et déterminent en même temps les concepts, et que, considérés dans leur contexte et leur influence sur la connaissance et la sensation, plusieurs langues sont en fait plusieurs visions du monde »<sup>19</sup>. Mais cette diversité, si elle ne la rend pas aisée, n'est pas un obstacle à la traduction dont l'enjeu est précisément d'enrichir une langue et une culture. À certaines périodes de l'Histoire, la diversité culturelle peut apparaître comme un danger. L'Irlande post-révolutionnaire est un bon sujet d'observation dans ce domaine. Selon le discours officiel, pour préserver la pureté identitaire nouvellement reconquise, fut mis en place un « cordon sanitaire » autour de l'île qui articulait politique linguistique et censure des publications et des traductions. Cette position n'était pas tenable. Aujourd'hui, le souci des droits des communautés qui ont eu à souffrir de la colonisation a parfois tendance à se durcir jusqu'à pratiquer l'exclusion. Ce parti pris « politiquement correct » vise à restreindre à ses seuls membres la légitimité de s'exprimer sur leur communauté<sup>20</sup>. C'est une direction que peuvent prendre les *cultural studies*, en particulier dans le domaine irlandais. Le concept d'appartenance développé par Habermas a évolué vers une essentialisation de l'origine. Voici les questions posées dans l'introduction à un ouvrage paru dans une collection qui s'appelle « Readers in Cultural Criticism » : « Certain questions now occupy the critical centre of Irish Studies. Is Ireland post-colonial? How should the past be remembered? To whom does the term Irish apply? »<sup>21</sup>

Pour revenir à la traduction, la diversité est à tous les niveaux, entre les langues et à l'intérieur d'une langue. Sont différents les cultures, les langues, les discours et les genres, les dialectes, les sociolectes, les idiolectes. Mais il y a des degrés dans l'éloignement culturel et il n'y a pas autant de cultures que de nations. Les anthropologues comptent quinze fois moins de cultures que de langues (trois cents pour cinq mille environ). En outre, on change de monde en changeant de langue, mais « vivre entre plusieurs déterminismes n'est pas si grave »<sup>22</sup>.

Berman après Mounin notait que la traduction ne parvient à être « définie » que par des métaphores. Peut-on voir dans la diplomatie une métaphore de la traduction et dans la négociation son paradigme ? C'est ce que semble proposer Umberto Eco dans un essai sur la traduction, issu de son séminaire à l'université de Toronto en 1988 et repris à Oxford en 2002. L'ouvrage s'intitule : *Mouse or rat? Translation as negotiation*. C'est ainsi que la métaphore est explicitée :

Negotiation is a process by virtue of which, in order to get something, each party renounces something else, and at the end everybody feels satisfied since one cannot have everything.

In this kind of negotiation there may be many parties : on one side there is the original text, with its own rights, sometimes an author who claims right over the whole process, along with the cultural framework in which the original text is born ; on the other side, there is the destination text, the cultural milieu in which it is expected to be read, and even the publishing industry, which can recommend different translation criteria, according to whether the translated text is to be put in an academic context or in a popular one. [...]

<sup>18</sup> Humboldt W. von (2000) [1816], « Sur la traduction. Introduction à l'*Agamemnon* », in *Sur le caractère national des langues et autres écrits sur le langage*, Paris, Points, p. 33.

<sup>19</sup> *Ibid.*, p. 131, Fragment, « Sur le caractère national des langues ».

<sup>20</sup> Philip Roth dans *The Human Stain* (2000) en fait l'un de ses sujets.

<sup>21</sup> Conolly, C. (2003), *Theorizing Ireland*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, p. 2.

<sup>22</sup> F. Rastier, Séminaire 2003-04.

A translator is the negotiator between those parties, whose explicit assent is not mandatory<sup>23</sup>.

La métaphore est ici prise dans son sens le plus trivial. Le titre de certains des chapitres du livre est éloquent : *Losses and gains, Translation and Reference, Source vs target, From substance to matter*. Eco a une conception dualiste du langage et son approche de la traduction repose sur le schéma de la communication le plus primaire. Dans cette perspective, le traducteur, loin d'être un négociateur dans l'acception propre à la diplomatie, est un intermédiaire contraint par des exigences purement quantitatives. La métaphore doit être interprétée dans le domaine du négoce. Ces critères correspondent au modèle qui prévaut aujourd'hui de la traduction comme délocalisation. Il revient à nier les différences linguistiques et à stéréotyper les différences culturelles. C'est le mode de l'adaptation généralisée. Il est possible que cette approche convienne pour des textes relevant de certains discours ou de certains genres, mais il ne convient pas à la traduction littéraire. En réalité, ce nouvel ouvrage vient alimenter la polémique qui oppose Umberto Eco à Antoine Berman, entre ciblistes et sourciers<sup>24</sup>. Pour Eco la traduction est un problème lié uniquement à la langue de destination. Il faut éviter tout dépaysement et faire comme si le texte avait été écrit directement dans la langue d'arrivée. Pour Berman, il faut s'efforcer de conserver les traits de l'œuvre originale pour faire de la lecture de la traduction une véritable expérience de la diversité culturelle. Pour François Rastier, dont l'approche n'est ni utilitariste ni romantique, Le traducteur vit dans deux mondes. Et sa norme est l'égard : pour le texte, l'auteur, les deux langues, les moments de l'histoire et des cultures<sup>25</sup>. Il propose de réserver le terme de « translation » aux modes de transmission qui, à la différence de la transmission de l'information, supposent une réélaboration interprétative.

### 1.3. Translation ▲

La diversité des cultures est un exemple de situation de communication élargie. Il était nécessaire de mettre l'accent sur le contexte mais il est évident que l'entour entendu comme contexte non linguistique a un rôle important dans l'interprétation des textes et dans la pratique de la traduction. Pourtant il serait réducteur de ne voir dans l'interprète ou le traducteur qu'un récepteur. Ce schéma de la communication, dérivé de la théorie de l'information issue de l'ingénierie des télécommunications, ne convient pas à la transmission des objets culturels, même lorsqu'il est adapté à un échange différé. La pragmatique se donne pour but d'étudier l'usage du langage plutôt que l'emploi des langues et à ce titre elle s'apparente, de plus ou moins près, selon ses nombreuses orientations actuelles, à l'anthropologie. Il lui revient d'avoir mis en évidence le rôle fondamental de l'interaction sans toutefois donner une importance égale aux deux pôles de l'échange. L'Énonciateur reste maître, sujet transcendantal, thaumaturge. Fondée légitimement sur une linguistique de la parole, la pragmatique privilégie l'oral, à l'exception de la pragmatique dite « intégrée » à la sémantique. Mais son inadéquation majeure tient à son attachement au présent. La dimension historique qui articule la parole à la langue n'est pas pris en compte. Il ne s'agit pas seulement

---

<sup>23</sup> « La négociation est un processus en vertu duquel, pour obtenir quelque chose, chaque partie intéressée renonce à quelque chose d'autre, et pour finir tout le monde se sent satisfait puisque l'on ne peut pas tout avoir. Dans ce type de négociation, il peut y avoir plusieurs parties : d'un côté, il y a le texte d'origine, avec ses exigences propres, parfois un auteur qui demande un droit de regard sur l'ensemble du processus, sans oublier le cadre culturel dans lequel le texte a vu le jour ; de l'autre côté, il y a le texte cible, le milieu culturel dans lequel il est probable qu'il sera lu, et même l'industrie du livre qui peut recommander des critères de traduction différents selon que le texte traduit vise un public universitaire ou populaire.[...] Le traducteur est celui qui négocie entre ces parties dont l'accord explicite n'est pas obligatoire. » U. Eco, *Mouse or Rat? Translation as Negotiation*, London, Weidenfeld & Nicolson, 2003, p. 6.

<sup>24</sup> Voir I. Oseki-Dépré, *Théories et pratiques de la traduction littéraire*, Paris, Armand Colin, 1999, p. 39-44.

<sup>25</sup> F. Rastier, « Communication ou transmission ? », *Césures*, n° 8, 1995, p. 188.

des textes, littéraires ou non, écrits dans le passé mais de la constitution même des langues. Une langue, selon Coseriu est une « tradition linguistique d'une communauté historique. »<sup>26</sup>

De cette nécessaire historicisation découlent plusieurs impératifs. Du point de vue de l'étude des langues à travers les textes elle conduit à reconsidérer l'opposition diachronie/synchronie et à redonner un statut premier à la philologie. Dans l'interprétation comme dans la traduction, ce qui est transmis par la tradition n'est pas un héritage qu'il s'agirait simplement de préserver. Il faut se réapproprier le passé afin de se donner une chance de maintenir une œuvre en vie en toute connaissance de cause. Ni momie intouchable, ni produit déformable, l'œuvre peut alors donner lieu à une forme de recréation. Jean Bollack, philologue, herméneute et traducteur, reprend les critiques que Nietzsche adressait à la philologie du dix-neuvième siècle :

Le contenu des classiques et leur valorisation traditionnelle ont été transformés au cours du XIX<sup>e</sup> siècle en fabrique de faits historiques. C'est de cette façon, par une réification formidable, que le canon des auteurs était à la fois maintenu culturellement et transformé en exercice savant indéfiniment multipliable<sup>27</sup>.

N'étaient transmis de cette façon que les usages, les rituels et les préjugés. Ce n'était certes pas la meilleure façon de former des esprits libres. À l'autre extrême, la déconstruction et ce que Derrida appelle l'« itérabilité essentielle » du texte qui lui vient du pouvoir de rupture des signes vis-à-vis de leurs contextes ne peut mener qu'à une exaltation du présent et à l'impossibilité d'interpréter. S'il n'y a pas de sens, il est évidemment sacrilège de parler de contre-sens ou de lecture fautive. Pour Bollack, dans son souci d'« historicisation totale », il revient au philologue de permettre une interprétation située en posant la distance historique entre l'auteur et l'interprète. C'est dans cet effort même que se déploie une part créative qui permet à l'œuvre d'être à son tour transmise selon une perspective nouvelle. La part créative peut consister aussi à établir et à traduire les textes des auteurs occultés par l'histoire, comme Bollack l'a fait pour les philosophes matérialistes grecs. Dans le domaine de la littérature, et de la littérature irlandaise en particulier, il reste beaucoup à faire pour enrichir le canon dominé par les trois grands, Yeats, Joyce et Beckett. À cet égard, cependant, la nouvelle traduction de *Ulysses* est un événement<sup>28</sup>. Retraduire, c'est de nouveau risquer la perte. En matière de traduction, on parle d'infidélité, de compromis, de négociation. C'est partir du principe que la reproduction à l'identique est possible. Or, tout comme il n'y a pas de synonymes exacts dans une langue donnée, il n'y a pas non plus de signes exactement équivalents entre deux langues. Les systèmes linguistiques mais aussi les normes qui régissent les textes selon les cultures sont irréductibles. Dans un chapitre qu'il consacre à « Language and literature », Sapir écrit : « Croce is perfectly right in saying that a work of literary art can never be translated. Nevertheless literature does get itself translated, sometimes with astonishing adequacy »<sup>29</sup>. La traduction n'est pas impossible, mais elle passe par la translation c'est-à-dire une transmission qui repose sur une réélaboration interprétative. Autrement dit, « les équivalences que l'on instaure doivent tout à des conventions temporaires »<sup>30</sup> et toute traduction appelle une retraduction.

Dans le domaine de la traduction, il est facile d'en rester à des énoncés de principe et, parfois, ceux qui théorisent ne sont pas ceux qui traduisent. Le désir de systématisation se manifeste ici comme ailleurs. Mais à la diversité des langues il faut ajouter la diversité des

---

<sup>26</sup> E. Coseriu, « Linguistique historique et histoire des langues », in *L'Homme et son langage*, p. 431. Voir aussi dans le même ouvrage « Le changement linguistique n'existe pas ».

<sup>27</sup> Bollack J. (2000), *Sens contre sens. Comment lit-on ?*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, p. 19.

<sup>28</sup> Paris, Gallimard, 2004, sous la direction de Jacques Aubert.

<sup>29</sup> Sapir E., *op. cit.*, p. 183.

<sup>30</sup> Rastier F., « Communication ou transmission ? », *Césure*, n° 8, 1995, p. 151-195, p. 183.



textes et l'horizon de cette pratique est de maintenir cette diversité. C'est dans le discours littéraire qu'elle est le plus observable.

La traduction d'autres types de textes est susceptible d'être assistée par ordinateur. Les textes alignés mettent en correspondance des traductions réalisées par des traducteurs humains<sup>31</sup>. Ils fournissent un appui critique à la traduction. Le traducteur peut vérifier quelle est la traduction effectivement employée dans les textes, qui n'est pas forcément celle qui figure dans le dictionnaire. Il peut aussi repérer les néologismes ou varier son expression si le genre s'y prête. Le Canada, zone de langues en contact ou de bilinguisme, est à la pointe de la recherche dans ce domaine<sup>32</sup>. La masse des traductions effectuées « manuellement » chaque année comporte des solutions à un grand nombre de problèmes qui peuvent être mises en commun et rendues accessibles. Le traducteur peut aussi créer sa propre mémoire de traduction ou avoir recours à un dictionnaire électronique ou une base terminologique préexistante<sup>33</sup>. Ces ressources sont particulièrement adaptées à des discours et des genres qui présentent un fort pourcentage de figements et de terminologie. Ce ne sont pas les systèmes les plus élaborés qui, à l'heure actuelle, rendent les meilleurs services. Les corpus alignés en TAO ont pour point de départ l'équivalence que la traduction automatique vise comme point d'arrivée. Quiconque a fait l'expérience de demander la traduction d'un court texte à *Systran* par internet sait que le système n'est pas au point. Les analyseurs automatiques déterministes construisent des représentations syntaxiques et sémantiques en faisant avancer mot à mot sur le texte une fenêtre de largeur constante. Les retours en arrière correctifs sont possibles mais le passage (*parsing*) est fondé sur l'anticipation et la linéarité. L'intervention humaine dans les tâches de simplification du texte (pré-édition) et de révision de la traduction (post-édition) restent nécessaires. La traduction n'est donc pas susceptible d'être entièrement automatisée, même lorsqu'il s'agit de traduire des textes simplifiés syntaxiquement et univoques.

## 2. Normes et spécificités ▲

### 2.1. Genres, textes et traduction ▲

« Translators do not translate languages but texts »<sup>34</sup>. Or tout texte relève forcément d'un discours et d'un genre qu'il soit oral ou écrit. On traduit donc aussi un genre dans une culture qui, soit ne le pratique pas, soit le pratique différemment. Ainsi, par exemple, la ballade anglo-saxonne n'a pas les mêmes caractéristiques que la ballade française. Quant à la forme, la première a le plus souvent quatre vers – parfois six – de 8 et 6 syllabes en alternance qui riment selon abab ou abcb. Par rapport à ce modèle régulier, *The Ballad of Reading Gaol* d'Oscar Wilde présente de façon régulière des strophes de six vers dont trois riment : abcdbd. Mais surtout, le nombre des strophes n'est pas fixe et toutes ces *ballads* sont narratives contrairement aux ballades françaises. Celles-ci sont de trois strophes de huit ou dix vers qui se terminent par un refrain et d'une demi-strophe qui reprend les dernières rimes et le refrain. Le plus souvent, le poème est lyrique et l'envoi est adressé à quelqu'un. Traduire en français une ballade anglo-saxonne c'est créer un événement générique. C'est pourquoi on peut regretter que *La Ballade de la geôle de Reading*, qui est certes un long poème, ne soit citée ou traduite dans les anthologies de textes qu'à partir des deux dernières parties (cinq et six) où la visée didactique l'emporte sur la composante narrative.

---

<sup>31</sup> Habert B. *et al.*, *Les Linguistiques de corpus*, p. 135-140.

<sup>32</sup> Par exemple, le *Hansard* aligné est le Journal des débats du Parlement canadien où la version française est alignée sur la version anglaise.

<sup>33</sup> Le plus connu, *Workbench* de la société Trados est évalué par R. Anghel, *Outils d'aide à la traduction*, DEA, 2004, dir. J. Pauchard, p. 42-45.

<sup>34</sup> Nida E. (2001), *Contexts in Translating*, Amsterdam, John Benjamins, p. 3.

Ces différences sont des exemples de ce qu'Antoine Berman appelle « l'épreuve de l'étranger ». L'irréductibilité des genres en tant qu'ils sont le produit même d'une pratique sociale liée à une culture pourrait permettre de dépasser l'opposition entre sourciers ou littéralistes et ciblistes. Tout dépend du degré d'étrangeté du texte à traduire par rapport à la culture d'accueil. Dans la mesure où tous les textes sont différents et puisque chaque traduction relève d'une réélaboration interprétative, il ne peut y avoir d'a priori dans ce domaine.

Toutes les grandes périodes de traduction sont des exemples de transmission de genres d'une culture à l'autre. Par exemple, les nombreuses et diverses traductions des *Vies parallèles* de Plutarque, pendant la seconde moitié du seizième siècle, dans toutes les langues d'Europe ont eu une influence considérable sur les littératures et sur les genres historique et biographique. Plus près de notre époque, vers 1815, la mode étant à l'Angleterre, la demande du public est grande pour les genres d'origine britannique : le roman sentimental, le roman historique et le roman gothique. Pour ce qui est du roman gothique, les traducteurs prennent toutes les libertés possibles avec le texte d'origine. Les libraires accordent même à Jean Cohen, le traducteur de *Melmoth, ou l'homme errant* (1820) de Maturin, le statut d'auteur. Pourtant, malgré ces infidélités patentes, le genre se trouve néanmoins implanté durablement en France. Le genre et la pratique de la traduction se trouvèrent si intimement liés que furent publiées de nombreuses pseudo-traductions qui sont directement signées Radcliffe ou Lewis ou bien qui comportent, par exemple, la mention « imité de l'anglais d'Ann Radcliffe ». L'histoire éditoriale de *Vatheck* de William Beckford est édifiante : écrit en français et publié anonymement en 1786, le roman est traduit en anglais par Henley avant d'être traduit en français en 1819. La qualité médiocre des traductions de l'époque n'a pas empêché que des lecteurs attentifs comme Victor Hugo ou Théophile Gauthier parachèvent l'implantation du genre<sup>35</sup>. Les genres peuvent aussi s'établir dans des cultures beaucoup plus éloignées de la leur et initier une lignée. Ainsi, la traduction de l'œuvre de Maupassant *Le Horla* en Syrie a enrichi la tradition arabe d'un genre encore inconnu. La forme de la nouvelle était auparavant liée au genre merveilleux qui excluait le fantastique<sup>36</sup>.

## 2.2. Les afférences ▲

Le sujet de la connotation a fait couler beaucoup d'encre mais on peut penser que la question est désormais close. Le terme hérité de la logique scolastique est employé par Stuart Mill. Il oppose dénotation ou extension du concept à connotation ou compréhension, soit sa définition qualitative. Or il distingue plusieurs types de compréhension :

une compréhension *totale* (énoncé de tous les caractères inhérents au concept), une compréhension *décisoire* (énoncé d'un petit nombre de caractères suffisants à le distinguer sans ambiguïté), une compréhension *implicite* (avec les caractères qu'on peut déduire des explicites), une compréhension *subjective* enfin : l'ensemble des caractères qu'évoque un terme dans un esprit, ou chez la plupart des membres d'un groupe<sup>37</sup>.

L'emploi du terme « connotation » en vient à être restreint à ce dernier type. La connotation va dès lors désigner des propriétés supplémentaires par rapport à la compréhension décisive. D'entrée, elle est aussi associée à la subjectivité ce qui lui vaut d'être traitée prioritairement comme une notion pragmatique associée au discours. C'est sans doute ce double aspect qui lui

<sup>35</sup> Delisle J. et Woodsworth (éds.) (1995), *Les traducteurs dans l'histoire*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, p. 210-14.

<sup>36</sup> Ketty Salem, Université d'Alep, « Rôle de la littérature et de la traduction dans l'Interculturel », communication au colloque *InterCompréhension Européenne*, Gap 7-9 juillet 2005. À paraître aux Presses Universitaires de Reims. Selon Ketty Salem (communication privée), le fatalisme lié à la religion musulmane avait jusqu'alors rendu improbable un genre fondé sur l'angoisse du destin.

<sup>37</sup> Georges Mounin, *op. cit.*, p. 144.

a valu de recouvrir un aussi grand nombre de phénomènes et de se trouver aussi régulièrement lié au domaine affectif. Mais, il est une partie de la définition qui est moins commentée. C'est le caractère collectif, proprement social de la compréhension subjective. En effet, s'il est difficile pour la linguistique de rendre compte de valeurs attachées au mots par des individus particuliers, il lui serait en revanche possible de prendre en compte des valeurs partagées par l'ensemble d'une communauté linguistique.

La question a donc été, dans un premier temps, de savoir s'il était possible de séparer la connotation de la dénotation. Selon Mounin, Bloomfield a raison : « génétiquement, linguistiquement, les connotations sont liées de manière indissoluble aux dénotations, c'est à dire qu'elles font partie intégrante de la réalité non-linguistique à laquelle le signe qui la dénote renvoie globalement »<sup>38</sup>. Dans ce type de linguistique extensionnelle, la connotation serait donc une partie du référent, ce qui veut dire pour nous, une partie du signifié. Donc, il faut l'inclure dans sa définition en langue. Catherine Kerbrat proposait de codifier le domaine connotatif et déclarait que « tout ce qui est codifiable est traduisible ». Elle ajoutait « qu'aucune connotation n'est un pur fait de parole »<sup>39</sup>. C'est dire qu'il faut d'une part, préciser la manière d'inclure la connotation dans le signifié et, d'autre part, rendre compte de sa présence en contexte et en situation.

À ces questions, il y a des réponses différentes. Parmi ceux qui incluent la connotation dans la structure du signifié, il y a Bernard Pottier. On l'a vu, il place le virtuel à part dans la substance du signifié : « Les sèmes virtuels ne sont utilisés que si la connotation s'y prête, mais ils font partie de la compétence des sujets (sinon d'ailleurs la notion même de connotation n'existerait pas.) »<sup>40</sup> L'exemple et les explications qu'il donne de l'emploi de « jeune » reviennent à montrer que les différents sèmes sont actualisés par le contexte. Mais il ménage aussi une place au caractère social du virtuel qui « est très dépendant des acquis socio-culturels des interlocuteurs. Il est donc instable, mais se situe dans la compétence à un moment donné »<sup>41</sup>. La connotation conserve donc son caractère second. La problématique de la connotation rejoint celle de la pluralité des sens. C'est ainsi que Catherine Kerbrat distingue signifié de dénotation et signifié de connotation liés à un signifiant chacun à l'intérieur de son signe. On se rapproche de Hjelmslev et la définition du signe y gagne en complexité. Mais la structure du signifié est coupée en deux. Toute la difficulté vient de l'association entre dénotation et référence. Or les sèmes ne sont pas des qualités d'un référent ni des éléments d'un concept. Ils ne mettent pas en relation une unité de l'expression avec une unité du contenu. Ils sont définis par les relations entre sèmes qui sont des unités du plan du contenu. Si l'on abandonne la notion de dénotation, *de facto* celle de connotation devient caduque.

F. Rastier aborde le problème de la connotation dans un chapitre consacré à la typologie des composants sémantiques puis dans une partie traitant des isotopies. Avant de passer à la dimension textuelle, il faut retenir que certains sèmes que l'on aurait pu dire connotés, sont codifiés en langue donc distinctifs. Par exemple, les indications diastématiques (de niveau de langue) qui figurent dans les entrées de dictionnaire de certains lexèmes doivent être considérées comme des sèmes génériques inhérents et traduits en conséquence, si possible : *cop* : *slang/ coll* sera traduit par « flic » qui a le sème inhérent /péjoratif/ quel que soit son emploi. En revanche, on traduira *cops and robbers* plutôt par « gendarmes et voleurs » ; « flics et voleurs » n'est bien sûr pas impossible mais présente une asymétrie car le même sème inhérent demeure. Ces sèmes sont toujours actualisés alors que les sèmes inhérents en général peuvent toujours être virtualisés en contexte. La distinction entre sèmes inhérent et

---

<sup>38</sup> *Ibid.*, p. 158-59

<sup>39</sup> Kerbrat-Orecchioni C. (1977), *La connotation*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, p. 173-174.

<sup>40</sup> Pottier B. (1992), *Théorie et analyse linguistique*, p. 74.

<sup>41</sup> Pottier B. (1974), *Linguistique générale. Théorie et description*, Paris, Klincksieck, p. 74.

sème afférent ne recoupe pas la distinction entre dénoté et connoté. Pour la traduction, ce type de sème ne soulève pas de difficultés supplémentaires. Les afférences contextuelles non plus puisqu'elles forment des isotopies selon le principe de l'assimilation. Les normes idiolectales mettent en œuvre des régularités qui s'apparentent aux afférences contextuelles. En revanche, les afférences socialement normées qui ont pour interprétants des *topoi* ou de la *doxa* sont étroitement liées à une culture et présentent un problème particulier à la traduction. Pourtant ces difficultés restent de nature linguistique. Un *topos* fait certes partie des savoirs partagés mais il est toujours formulable sous forme d'énoncés. De même la *doxa* se définit en termes linguistiques par des éléments récurrents dans les textes et par la structuration du lexique. Les normes sociales sont repérables dans les textes. Cette approche ne facilite pas la traduction mais elle a le mérite, devant des phénomènes qui se présentaient comme une masse informe, de situer les difficultés et de permettre de les aborder à l'intérieur d'une seule et même théorie sémantique. Pour traduire, il faut avoir lu et écouté. Ceci étant dit, tenir compte de la diversité des langues et des textes revient effectivement à douter de la possibilité de théoriser la traduction. Il est possible de généraliser certains procédés et de mettre à profit l'analyse sémique dans le passage d'une langue à l'autre.

### 2.3. Molécules sémiques ▲

Les problèmes de traduction sont généralement abordés sous l'angle de la définition d'unités de traduction susceptibles de permettre d'équivalence avec la langue d'arrivée. Michel Ballard en donne la définition suivante :

Une unité de traduction est un élément constituant du processus global de traduction d'un texte, c'est à dire un acte d'interprétation d'une forme contextualisée ayant pour objet sa reformulation à l'aide d'une autre langue en vue de la constitution d'un texte obéissant à des impératifs de lisibilité tout en entretenant une relation d'équivalence avec l'original. L'unité de traduction se présente sur le plan matériel de l'observable sous la forme d'un schéma d'équivalence entre une forme de départ appelée base et une forme d'arrivée appelée aboutissement, étant entendu que ces éléments ne peuvent se concevoir sans contextualisation et qu'ils peuvent, l'un comme l'autre, connaître une représentation zéro<sup>42</sup>.

M. Ballard insiste sur le fait qu'il s'agit d'unités de travail qui résultent d'une élaboration interprétative : « L'unité de traduction n'est donc pas une unité du texte de départ, qui est une unité à traduire, pas plus qu'une unité du texte d'arrivée, qui est une unité traduite »<sup>43</sup>. L'unité de traduction ne résulte pas – ou rarement – d'une segmentation du linéaire. La traduction « transite » par un schéma d'équivalence dont on peut généraliser certains principes selon le degré d'élaboration nécessaire. La typologie proposée par M. Ballard inclut les diverses formes prises par l'équivalence directe et l'équivalence indirecte. Il y ajoute une typologie du travail de reformulation du traducteur qui recoupe en partie la première. Il reste que dans la définition il est difficile de distinguer les « unités » du « schéma ».

Le problème du passage est abordé par Nida qui décompose le processus de traduction : d'abord une analyse syntaxique et sémantique qui prend en compte l'ensemble du texte ; ensuite le transfert, puis la restructuration qui s'attache à rendre les caractéristiques pragmatiques, génériques et stylistiques du texte de départ en fonction de la réception dans la langue d'arrivée. Quelques remarques critiques s'imposent. Il me semble impossible de séparer ce qui relève de la restructuration du reste de l'analyse. On retrouve la scission entre système formel de la langue et stylistique et pragmatique. L'approche – discrètement – chomskyenne de Nida apparaît ici. Mais sa définition imagée du transfert pourrait permettre une autre conception de l'ensemble du processus :

---

<sup>42</sup> Ballard M. (2003), *Versus : la version réfléchie. Repérages et paramètres*, Gap, Ophrys, p. 76.

<sup>43</sup> *Ibid.*, p. 74. En caractères gras.

In fact, one does not really translate words but bundles of componential features. The words may be regarded essentially as vehicles for carrying the components of meaning. In fact, the words may be likened to suitcases used for carrying various articles of clothing. It really does not make much difference which articles are packed in which suitcases. What counts is that the clothes arrive at the destination in the best possible condition, i.e. with the least damage. (...) What counts is not the particular words which carry the componential features, but the fact that the correct componential features are lexically transported<sup>44</sup>.

Il faut faire abstraction du caractère statique de la description telle qu'elle est proposée ici. Ce paragraphe concerne la traduction du lexique. Mais, comme nous l'avons vu, rien n'empêche d'aborder l'ensemble de l'analyse selon l'analyse componentielle. La première étape serait donc une analyse tout sémantique du texte à traduire, autrement dit une interprétation dont le but serait de traduire. Il n'est pas dit que cette interprétation serait substantiellement différente d'une interprétation descriptive. On retiendra seulement que le sème, contrairement au mot, n'a pas de place attirée dans le linéaire et qu'il est susceptible de regroupement différents dans la langue d'arrivée. Dans ces conditions, la question se pose de savoir s'il est possible d'envisager le sème comme unité de base de la traduction. La réponse est négative : c'est impossible puisque, compte tenu de leur valeur différentielle, les sèmes sont propres aux langues. On ne gagnerait donc rien à les envisager comme unités de traduction. En revanche, l'interprétation construit des groupements de sèmes que F. Rastier appelle « molécule sémique ». Il la définit comme un « Groupement stable de sèmes, non nécessairement lexicalisé, ou dont la lexicalisation peut varier »<sup>45</sup>. Il s'agit donc d'unités qui ne sont pas déliées des langues, contrairement au niveau conceptuel dont nous avons parlé, mais qui n'ont pas de lexicalisation privilégiée. Dans les textes, on les construit justement à partir de lexicalisations variées qui comportent les mêmes sèmes. L'hypothèse est la suivante : puisque ces molécules n'ont pas de lexicalisation fixe dans une même langue, ne seraient-elles pas un moyen de passer dans une autre langue ? Il ne s'agirait pas de les traduire directement mais de fonder l'équivalence sur des données objectivables. Cette perspective est une réflexion sur la pratique de la traduction, cependant le principe est à l'œuvre dans la traduction spontanée. Autrement dit, ce sont les molécules sémiques qui rendent compte de la possibilité de la traduction.

La molécule sémique peut être lexicalisée par des unités de natures et de longueurs diverses. Elle évolue par ajout, suppression ou modification de sèmes et elle peut se dissoudre. Les récurrences de la même molécule sémique forment des faisceaux d'isotopies spécifiques. La description d'une molécule sémique peut se faire selon les quatre composantes : comme thème, comme acteur selon la dialectique, comme but ou source d'un point de vue modal, comme place dans la linéarité du texte<sup>46</sup>.

Un « thème » au sens ordinaire comme forme récurrente d'un texte à l'autre ou entre les genres d'un même discours peut être une molécule sémique. C'est sans doute la molécule sémique qui est à l'origine de la reconnaissance des formes dans les emprunts intertextuels. Un personnage peut avoir certains des traits d'un autre dans une autre œuvre. Une analyse sémique permettrait de préciser, par exemple, comment le lecteur « reconnaît » Zénon de *L'Œuvre au noir* de Marguerite Yourcenar dans *Doctor Copernicus* de John Banville. Le fait qu'il s'agit aussi du passage d'une langue à une autre n'est pas anodin. Les molécules sémiques « permettent de rendre compte de la traduction et de l'intersémiotité sans postuler un niveau de représentation abstrait indépendant des langues et des systèmes de signes »<sup>47</sup>. Le concept de molécule sémique contribue à l'unification de la description. En effet, elle peut inclure des traits issus de sémiotiques différentes : visuels, phoniques, linguistiques.

---

<sup>44</sup> Nida E. (1975), *Language Structure and Translation*, Stanford, CA, Stanford University Press, p. 91.

<sup>45</sup> Rastier F. (1994), *Sémantique pour l'analyse*, glossaire, p. 223.

<sup>46</sup> *Ibid.*, p. 186.

<sup>47</sup> Rastier F. (2001), *Arts et sciences du texte*, p. 48.

La traduction entretient des liens évidents avec l'interprétation. C'est une pratique qui ne peut pas faire l'économie de la dimension textuelle envisagée comme un aller et retour du global au local, du genre au sème. C'est ainsi qu'Italo Calvino a pu intituler un article qu'il consacre à la spécificité de la traduction de l'italien « Tradurre è il vero modo di leggere un testo » (1982)<sup>48</sup>.

## Bibliographie

- BALLARD, M. 2003. *Versus : la version réfléchie. Repérage et paramètres*, Gap, Ophrys.  
 \_\_\_\_\_ 2004, *Versus : la version réfléchie. Des signes au texte*, Gap, Ophrys.  
 BERMAN, A. 1984. *L'épreuve de l'étranger*, Paris Gallimard, « Tel ».  
 \_\_\_\_\_ [1985] (1999), *La Traduction et la lettre ou l'Auberge du lointain*, Paris, Seuil.  
 BOLLACK, J. 2000. *Sens contre sens. Comment lit-on ?*, Genouilleux, Éditions le passe du vent.  
 CALVINO, I. 2002, *Mondo scritto e mondo non scritto*, Milano, Mondadori.  
 CHUQUET, H., PAILLARD, M. 1989. *Approche linguistique des problèmes de traduction anglais-français*, Gap, Ophrys.  
 CRONIN, M. 1996. *Translating Ireland*, Cork, Cork University Press.  
 CRONIN, M., Ó CUILLEANÁIN, C. (éds). 2003. *The Languages of Ireland*, Dublin, Four Courts Press.  
 DELISLE, J., WOODSWORTH, J. (éds). 1995. *Les Traducteurs dans l'histoire*, Presses Universitaires d'Ottawa, Éditions UNESCO.  
 ECO, U. 2003. *Mouse or Rat? Translation as Negotiation*, London, Weidenfeld & Nicolson.  
 GUILLEMIN-FLESCHER, J. 1988. *Syntaxe comparée du français et de l'anglais*, Gap, Ophrys.  
 HUMBOLDT, W. von. 2000. *Sur le caractère national des langues*, Paris, Seuil.  
 LADMIRAL, J.R. [1979] 1994. *Traduire : théorèmes pour la traduction*, Paris, Gallimard, « Tel ».  
 MOUNIN, G. 1963. *Les Problèmes théoriques de la traduction*, Paris, Gallimard, « Tel ».  
 NIDA, E.A. 1975. *Language Structure and Translation*, Stanford, Stanford University Press.  
 \_\_\_\_\_ 1979. *Componential Analysis of Meaning*, The Hague, Mouton.  
 \_\_\_\_\_ 1985. *Lexicography and Translation*, Cape Town, Bible Society of South Africa.  
 \_\_\_\_\_ 1991. *Signs, Sense, Translation*, Cape Town, Bible Society of South Africa.  
 \_\_\_\_\_ 2001. *Contextes in Translating*, Amsterdam, John Benjamins.  
 NIDA, E.A., TABER, C. 2003. *The Theory and Practice of Translation*, Leiden, Koninklijke Brill.  
 OSEKI-DÉPRÉ, I. 1999. *Théories et pratiques de la traduction littéraire*, Paris, Armand Colin.  
 OUSTINOFF, M. 2003. *La Traduction*, Paris, Puf.  
 RASTIER, F. 1995. « Communication ou transmission ? », *Césures*, n° 8, p. 151-195. Version électronique sur le site de la revue Texto ! [consultée le 23/09/2004] : [http://www.revue-texto.net/Inedits/Rastier/Rastier\\_Transmission.html](http://www.revue-texto.net/Inedits/Rastier/Rastier_Transmission.html) >.  
 RICOEUR, P. 2004. *Sur la traduction*, Paris, Bayard.  
 SELESKOVITCH, D, LEDERER, M. 2001. *Interpréter pour traduire*, Paris, Didier Érudition.  
 STEINER, G. 1998. *Après Babel. Une poétique du dire et de la traduction*, Paris, Albin Michel.



<sup>48</sup> Calvino I. (2002), *Mondo scritto e mondo non scritto*, Milano, Mondadori, p. 84-91.